

Programme LEADER 2014-2020

Venez proposer vos idées et vos projets pour le développement du territoire !



Le Parc naturel régional des Ardennes (PNR) et les Communautés de communes ; Ardenne Rives de Meuse, Meuse et Semoy, Portes de France et Ardennes Thiérache ; **ont décidé de porter une candidature commune au programme européen LEADER, une démarche de développement local de 6 ans (2014-2020) à destination des territoires ruraux.**

Afin de construire cette candidature, **le PNR souhaite consulter la population locale et les acteurs privés et publics qui souhaitent s'investir dans le développement de leur territoire.** Pour cela, **des ateliers de concertation ouverts à toutes les forces vives du territoire** (acteurs économiques, associations, prestataires touristiques, agriculteurs, habitants, élus...) se tiendront du 1^{er} au 9 avril prochains.

N°	Ateliers de concertation	Dates	Lieux
1	Structuration des filières économiques locales	Mercredi 1 ^{er} avril	Mairie de Renwez > 14h
2	Tourisme durable et animation culturelle du territoire	Jeudi 2 avril	Salle des Fêtes à Monthermé > 14h
3	Une économie de proximité, durable et solidaire	Mardi 7 avril	Mairie de Rimogne > 10h
4	Attractivité et cadre de vie	Jeudi 9 avril	Salle Nevers à Rocroi > 14h

Pourquoi participer à ces ateliers de concertation ?

Lors de ces ateliers, **chacun pourra exprimer ses idées sur les besoins du territoire, et apporter son analyse des enjeux** pour que la stratégie LEADER 2014-2020 soit en adéquation avec les attentes locales. "La candidature LEADER représente l'opportunité de se poser ensemble la question des besoins les plus importants pour le territoire et des solutions innovantes que l'on pourrait apporter d'ici à 2020" explique Jean-Marie MEUNIER, Président du Parc. **Pour ceux et celles qui ne pourraient pas participer**, Pauline BRACONNIER, chargée de mission LEADER, reste à leur disposition pour recueillir leurs idées et leurs projets pour le territoire.

LEADER, c'est quoi ?

LEADER (Liasons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui permet de soutenir financièrement des projets locaux privés ou publics qui participent à l'attractivité économique du territoire. Une équipe technique anime le programme et accompagne les porteurs de projet dans leur démarche. Le programme se déroule sur une période de 6 ans (2014-2020).

Contact :

Pauline BRACONNIER, chargée de mission LEADER, tél. : 03 24 42 90 57 // leader@parc-naturel-ardennes.fr